# FLÊTRE INFOS

2021 - n°08

Lettre d'information aux Flêtrois

Chers Flêtroises et Flêtrois,

Jour après jour, la vie « d'avant » la pandémie reprend. Chacun d'entre nous espère que nous sortons du dernier confinement…même s'il faudra vivre désormais avec ce risque sanitaire supplémentaire. D'un côté, l'espérance de vie avance dans certains pays, dont la France et, de l'autre, certaines maladies, certains virus « naissent » et circulent très rapidement dans le Monde… Si la sortie de cette pandémie se confirme, notre commune aura été relativement épargnée par les décès, mais les conséquences collatérales sur les commerces, ou la santé des habitants sont nombreuses et impossible à matérialiser.

Les bars et restaurants, les commerces « non essentiels » réouvrent petit à petit, les associations sortent prudemment de leur sommeil forcé.

En ce qui concerne la gestion de la Commune, je remercie les agents communaux qui ont accompli leurs tâches afin d'assurer la continuité et le bon fonctionnement des services.

Les travaux initiés par la Commune continuent (réfection de la toiture du presbytère, derniers travaux d'assainissement, l'entretien des espaces publics (chemin de randonnées, parvis de l'église) se sont activés au printemps.

D'autres travaux vont être réalisés par des entreprises privées (la construction de 13 logements à la Cappelerie Straete), cette réalisation montre que notre commune est en évolution permanente et reste attractive.

Même si les élections des 20 et 27 juin prochains ne « parlent » pas à beaucoup d'entre vous, il est important d'y participer. Vous allez élire les gestionnaires des budgets de la Région Haut de France (3.68 Milliards d€) et du Département du Nord (3.3 Milliards d'€) ; dont dépendent les aides indispensables à la commune pour mener à bien les grands projets…. .

J'ai aussi une pensée particulière pour Francis LEMOT, employé communal depuis 23 ans , qui s'est éteint le 13 mai dernier dans sa 62ème année. Pendant de nombreuses années, il a œuvré pour le développement de la commune par son savoir faire et son savoir être. En effet toujours à l'écoute de la population, il répondait au mieux aux besoins des habitants et de la commune.

Prenez soin de votre famille, de vos amis, et de vous-même.

Au plaisir de pouvoir vous rencontrer lors de prochaines manifestations,

Pour le Conseil Municipal,
Philippe Masquelier.

**A VOS AGENDAS :**

**1er week-end de juillet : Fête du village avec le feu d'artifice**
**Septembre : Brocante**
**24 septembre: Opérabus**
**Cérémonie du 11 novembre**
**Octobre ou novembre : Concert des brasseurs**
**7 novembre : Repas des aînés**
**Novembre : Théâtre Flamand**
**Décembre : spectacle de Noël pour les enfants**

**ETAT-CIVIL:**

Les naissances: DELOBEL Raphaël, DERYM CLAEYS Basile, COURTOIS Baptiste, BRISSET Chloé, BLAEVOET Gaïa, LEDUC Jacob, COLLETTE Brunehilde, SALMON ABBAL Marcel, BOUQUILLON Eden, MINNE Noham

Les mariages: MONSIMERT Sébastien et HUBERLANT Cécile, DUMONT Stéphane et EVRARD Janique, DESCARPENTRIES David et DESMON Aurélie

**HORAIRES DE LA MAIRIE** :

Accueil ouvert au public MERCREDI et SAMEDI 8h à 12h

Sur RDV : MARDI de 14h à 16h et JEUDI de 8h à 11h

Permanences téléphoniques :

TOUS LES JOURS de 8h à 11h30 et de 14h à 16h30 sauf lundi matin et mercredi après-midi

# Informations Municipales

## Le budget primitif 2021

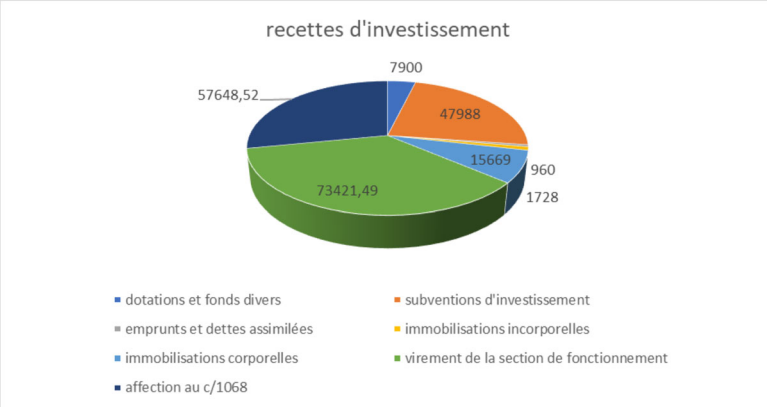


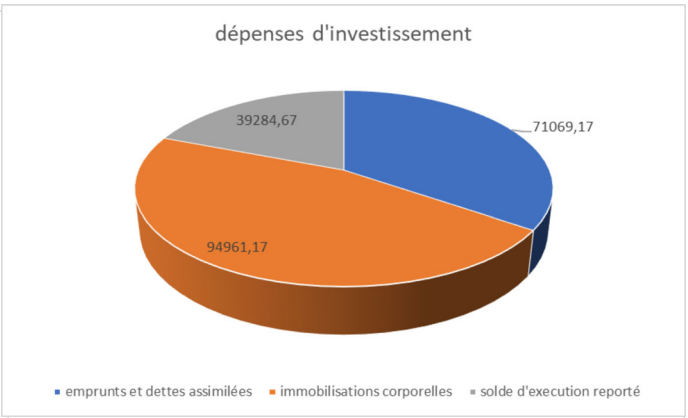


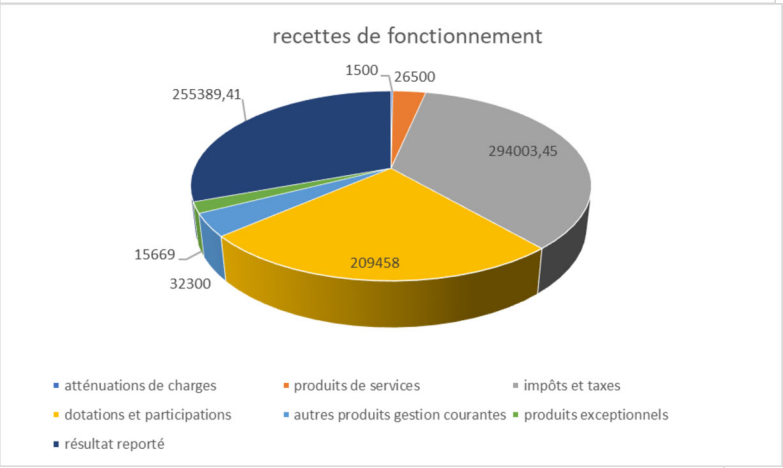


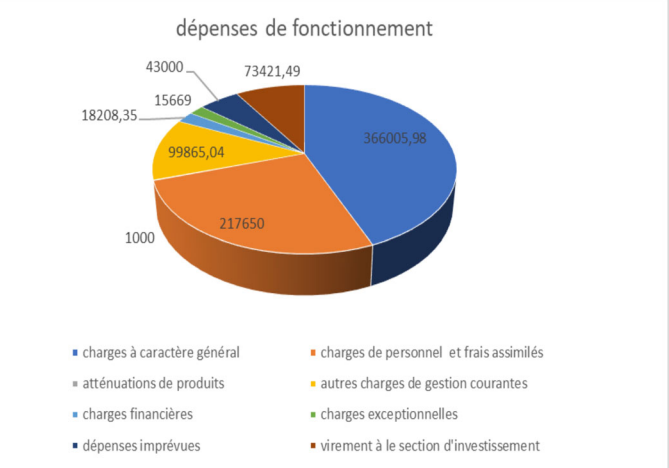


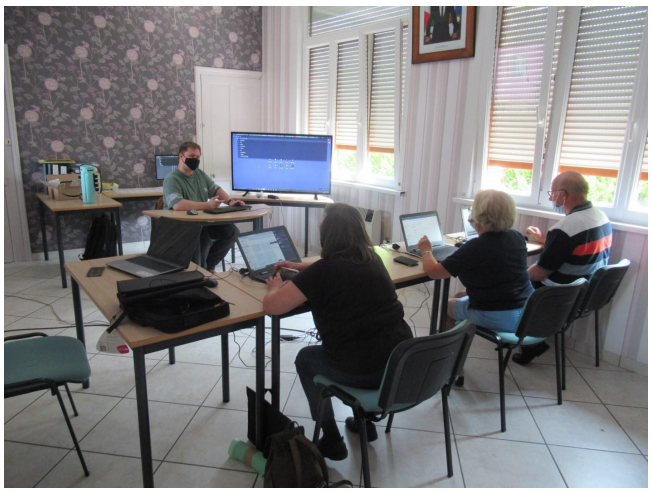

## Les cours d'informatique:

## les mardi après-midi en Mairie

Vous êtes intéressés par l'apprentissage informatique, n'hésitez pas à contacter la Mairie.

Un ordinateur est en libre accès pour effectuer vos démarches administratives. Une personne peut se joindre à vous pour vous aider dans vos démarches, tel que Doctolib, AMELI, ANTS (demande de carte d'identité, passeport), Impôts, Pôle Emploi etc... Cet outil est accessible le jeudi de 14h30 à 15h30 sur RDV au 03.28.40.19.54

Nouveauté

**PAGE FACEBOOK DE FLETRE**

suivez-nous

Toute l'actualité de la Commune sur la page officielle Facebook : VILLE DE FLETRE @MairieFletre59270

# Travaux

## Point sur les derniers travaux

Travaux de mise aux normes de l'assainissement à l'école et réfection de la cour des maternelles

Réfection toiture presbytère

Réfection du chemin bois Greffier

# Les petits futés de Flêtre

Goûter à la garderie

Sorties ALSH

# Infos diverses

## La fibre arrive

Les travaux d'installation de la fibre ont débuté sur la Commune, à la fin de l'été ceux-ci devraient être terminés, vous pourrez alors vous rapprocher de votre opérateur afin d'y être raccordé.

Fibre : A noter que le raccordement est gratuit dès lors qu'il ne nécessite pas de travaux structurants sur la partie privative. Enfin, le nouveau réseau qui peut être déployé en aérien ou souterrain ne se substitue pas physiquement au réseau téléphonique cuivre mais vient en supplément, la plus part du temps selon le même cheminement.

## La redevance incitative en 2022

**Cette redevance n'est pas un nouvel impôt, mais elle remplacera la taxe d'enlèvement des ordures ménagères**, impôt local uniquement basé sur la valeur locative du logement (habitation et dépendances) et prélevé dans la taxe foncière due par les propriétaires ou répercuté dans les charges locatives pour les locataires.

**La redevance incitative est plus juste que la taxe puisque la facturation est en lien avec la production de déchets des usagers.** Tous les producteurs sont facturés : les foyers (propriétaires occupants, locataires, résidences principales et secondaires), entreprises, collectivités et associations.

**Pourquoi mettre en place la redevance incitative ?**

- pour répondre aux objectifs règlementaires fixées par la loi de transition énergétique
- pour réduire la quantité de déchets enfouis et incinérés
- encourager à mieux trier les déchets
- appliquer un système de facturation plus juste et équitable

**RAPPEL DES BONNES REGLES DE VOISINAGE :** Nuisances sonores : L'utilisation de matériels bruyants (tondeuse, tronçonneuse, et autres outils de bricolage) n'est autorisée qu'aux horaires suivants : - Jours ouvrables : 8h30-12h et 14h-19h30 - Samedis : 9h-12h et 15h-19h. De plus, nous vous rappelons que, sont interdits les feux de végétaux ainsi que le dépôt de déchets sauvages, la déchèterie est à votre disposition ainsi que les bennes à végétaux.

**Opération tranquillité vacances**

**Connaissez-vous « l'opération tranquillité vacances » ?**

La gendarmerie nationale, une fois alertée, veille sur votre logement laissé vide pendant votre absence. Voici quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances : Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

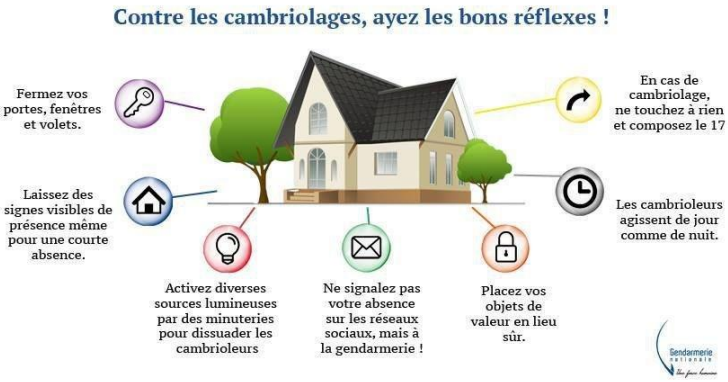


Coupon à rendre en Mairie avant le 31 juillet 2021

VILLAGE FLEURI

M……

Habitant au

……..

……

*Information pratique:*

Votre mairie sera fermée du 16 au 22 aout 2021

Nous contacter : mairie@fletre.fr

03.28.40.19.54